

**ARRETE**

modifiant l'arrêté préfectoral du 10 novembre 2023 portant renouvellement des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département des Côtes-d'Armor

Le Préfet des Côtes-d'Armor

**VU** le Code électoral et notamment les articles L.19, R.7 et R.11 ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 10 novembre 2023 portant renouvellement des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département des Côtes-d'Armor ;

**VU** les propositions des maires des communes de Calanhel, Coatréven, Dinan, Gausson, Goudelin, Hénanbihen, Hillion, Île-de-Bréhat, Le Leslay, Merdrignac, Paimpol, Penguiy, Perros-Guirec, Plédran, Ploubezre, Ploufragan, Plougescant, Pludual, Plumieux, Plussulien, Rostrenen, Senven-Léhart, Taden, Tonquédec, Trémel, Tréveneuc, Trézény, Troguéry, et Val-d'Arguenon ;

**VU** les ordonnances des présidentes des tribunaux judiciaires de Saint-Malo et de Saint-Brieuc en date des 13 et 18 novembre 2025 ;

**Considérant** qu'il convient de modifier l'arrêté susvisé afin de tenir compte des demandes émises ;

**SUR** proposition du secrétaire général de la préfecture des Côtes-d'Armor ;

**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup>:** Les annexes 1 et 2 de l'arrêté du 10 novembre 2023 portant renouvellement des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales sont modifiées subséquemment et remplacées par les tableaux joints au présent arrêté.

Le reste demeure sans changement.

**Article 2 :** Les arrêtés des 17 septembre et 16 octobre 2024 modifiant la composition des commissions de contrôle des communes de Senven-Léhart et Plussulien sont abrogés.

**Article 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes (3, contour de la Motte – 35044 RENNES CEDEX ou via le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr))

**Article 4 :** Le secrétaire général de la préfecture des Côtes-d'Armor, les maires des communes du département des Côtes-d'Armor et les membres des commissions de contrôle sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Côtes-d'Armor, affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune s'il existe et dont copie pour information sera transmise aux Sous-Préfets d'arrondissement.

Fait à Saint-Brieuc, le 20 NOV. 2025

Le Préfet,  
pour le Préfet et par délégation  
le Secrétaire général,

Georges SALÄUN

**Annexe 2 de l'arrêté préfectoral du 10 novembre 2023 modifié portant renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales dans les communes des Côtes d'Armor composées de 5 membres**

Ardt	Canton	INSEE	Communes	Nombre de listes ayant obtenu au - 1 siège	Membres de la commission					
					Liste 1			Liste 2		
					Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
4	21	287	Saint-Donan	2	PEROT Marcel DAMANY Sandrine LE CARDINAL Isabelle	CHATTON Elie MOREAU Monique	LE METAYER Daniel BIDAULT Loïc	BOURSICOT Pascal MARTIN Gwenaelle	HERRMANN Mickaël DARCEL Philippe	
1	08	299	Saint-Hélen	2	RIVIERE Serge COUTELAN Benoît	RESMOND Gaël DUCHESNE Séravane	LE BONNIEC Hervé LE DILAVREC Nathalie	REGUER Josiane BENOIT Michel	HUC Hervé VASSELIN Albert	
4	21	307	Saint-Julien	2	LE NY Marie Hélène HENRY Claude	LE DROUGMAGUET Joël	LE DROUGMAGUET Joël	MARTIN AGISSON Céline PRÉNEAU Jean-Luc	POTIN Stéphane	
3	12	324	Saint-Quay-Perros	2	DROGUET Yveline LE BIAVANT Ghislaine	BEAULIEU Jean-Yves BROCHARD Michel	YCHAUD Rosemary CHAUVIN Nicolas	HENRY Gérard		
4	22	325	Saint-Quay-Portrieux	2	COLLIN Mathieu HERMAN David	VINCENT William LOZACH William	HERMAN David VINCENT Marianne	LE BUZULLIER Jean-Claude NICOLAS Joëlle		
1	19	327	Saint-Samson-sur-Rance	2	JEZEQUEL Sylvie RAMEAU Pierrine	BATLONGUE-LESPIELLE Joëlle MARSHALL Catherine	LE HENAFF-LE JEUNE Michelle LE BIHAN Brigitte	MAILLAUD Nelly SCHAFFER-MORIN Aurélie	HOUSTLER Colette	
1	19	339	Taden	3	MOREL Thierry GREL Christine	CARPENTIER Claude EVEN Christian	BUREAU Elise PERRIN Françoise			
3	01	340	Tonquédec	2	ROLLAND Rémi PLAPOUS Georges	PIALOU Bernard	LE BRICQUIR Jean-Paul ROPARS Alain	MACÉ Annie PRIGENT Sylvie	CHAPERON Patricia	BALLACEY Françoise
3	12	343	Trébeurden	2	TRÉDrez-Locquénec	CLEMENCE Henryka LE MARLEC Catherine	MADEC Marie-Yvonne LE CARVENNEC Emmanuelle	REVAULT D'ALLONNES Yves WETTERWALD Alexis		PERFF Virginie
3	20	349	Trédrez-Locquénec	2	PIERLUIGI Vincent TRÉNY Cécile	CADIN Hervé SANDRON Bernard	LE PETIT Françoise MORGANTINI Maryvonne	ROUSSEAU Joseph LE CUN Michelle		
4	10	376	Trévé	2	LE BORGNE Pierre-Yves LAINÉ Sylvie	PASCO Gaëlle	FERGUSON Morag ADELIS Gildas		BASSET Anthony	
4	10	384	Uzel	2	HOUDÉMETTE Céline THOMAS Fabienne	PIEPILLU Vincent DESSERT Christelle	LE POTIER Berthe GUIGO Myriam			
1	19	385	La Vicomté-sur-Rance	2	ACINA Alain DECASTIAUX Marc	DECASTIAUX Marc MALLÉDANT Gaëlle	GOURDELLIER Yves LE BOUDEC Christine			
3	20	387	Le Vieux-Marché	2	LE VOT Erwann VIALETTÉ Emmanuel	LE GOFF Laurence BOUSTRUICHE Céline	RABEMANANJARA Patrice GOUJON Maryvonne			
4	26	389	Yffiniac	2			LEFEBVRE Doriane			